



BULLETIN BIMESTRIEL SUR LA VEILLE INFORMATIVE ET D'ALERTE SUR LES CONDITIONS DES MENAGES PASTORAUX ET AGRO-PASTORAUX



MAI 2024

www.maroobe.com

Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des différentes régions du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal et du Togo pour cette période est élaboré principalement par le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le RBM a développé dans plusieurs pays du Sahel, en collaboration avec plusieurs partenaires (voir les logos en dernière page), un système de veille pastoral en s'appuyant sur des relais qui collectent et envoient hebdomadairement des données portant sur les mouvements du bétail, les zones de concentration et les flux de transhumance des troupeaux, la disponibilité des ressources pastorales, l'état d'embonpoint et de santé des ruminants, les vols de bétail, les prix et disponibilités des produits du marché, etc.

La démarche méthodologique adoptée s'appuie sur des enquêtes sur des sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM & d'ACF. La qualité des données collectées est soigneusement vérifiée, avant d'être acheminées vers un premier serveur du RBM (KoboToolbox). Elles sont ensuite connectées à une plateforme (Power BI) pour faire l'objet de traitement statistique et informatique via le DAX avant d'être visualisables sous des projets de cartographie dynamiques, des graphiques illustratifs et de l'infographie. Un bulletin est alors produits en se basant sur des analyses cohérentes et scientifiques pour présenter la situation pastorale des pays du Sahel central et du Golfe du Bénin. L'un des atouts majeurs de ce système de veille réside dans l'optimisation des dispositifs endogènes établis par les organisations pastorales

Les informations collectées sont visualisables à travers plusieurs plateformes d'analyse d'accès public. Lien vers les Dash Board : [Dashboard Alertes](#) [Dashboard Veille pastorale](#)

ZONE DE COUVERTURE DES SYSTÈMES DE VEILLE

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 9 pays : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal (ADENA), Mauritanie (GNAP), Togo (PAEP-Togo), Benin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEF) avec l'appui des services techniques décentralisés du Mali, du Niger et du Burkina-Faso.

Faits saillants



- La période de soudure est à son pic en cette période de mars-avril et de saison sèche caractérisées par une raréfaction des ressources naturelles
- L'état d'embonpoint des animaux des animaux s'en ressent et le stade dominant est "médiocre à bon"
- Baisse considérable de flux des animaux car les mouvements de transhumance d'un retour vers les terroirs d'attache n'ont pas commencé
- Baisse du prix des animaux dans l'ensemble, même si l'on observe une augmentation des prix des caprins et ovins dans plusieurs pays, mais, parallèlement, les prix des céréales et de l'aliment bétail restent élevés, voire accusent une augmentation. Les termes de l'échange sont donc toujours défavorables aux éleveurs
- Plusieurs feux de brousse, tensions et conflits ainsi que des incidents sécuritaires ont été enregistrés
- Cas de maladies et de morts de petits ruminants

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DES DONNEES

Pour assurer l'élaboration du présent numéro du bulletin régional, des enquêtes ont été réalisées sur le terrain par des agents relais au niveau des sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et d'ACF. La figure n° 1 ci-dessous présente la répartition spatiale des agents dans les sept (07) pays couverts cette période.

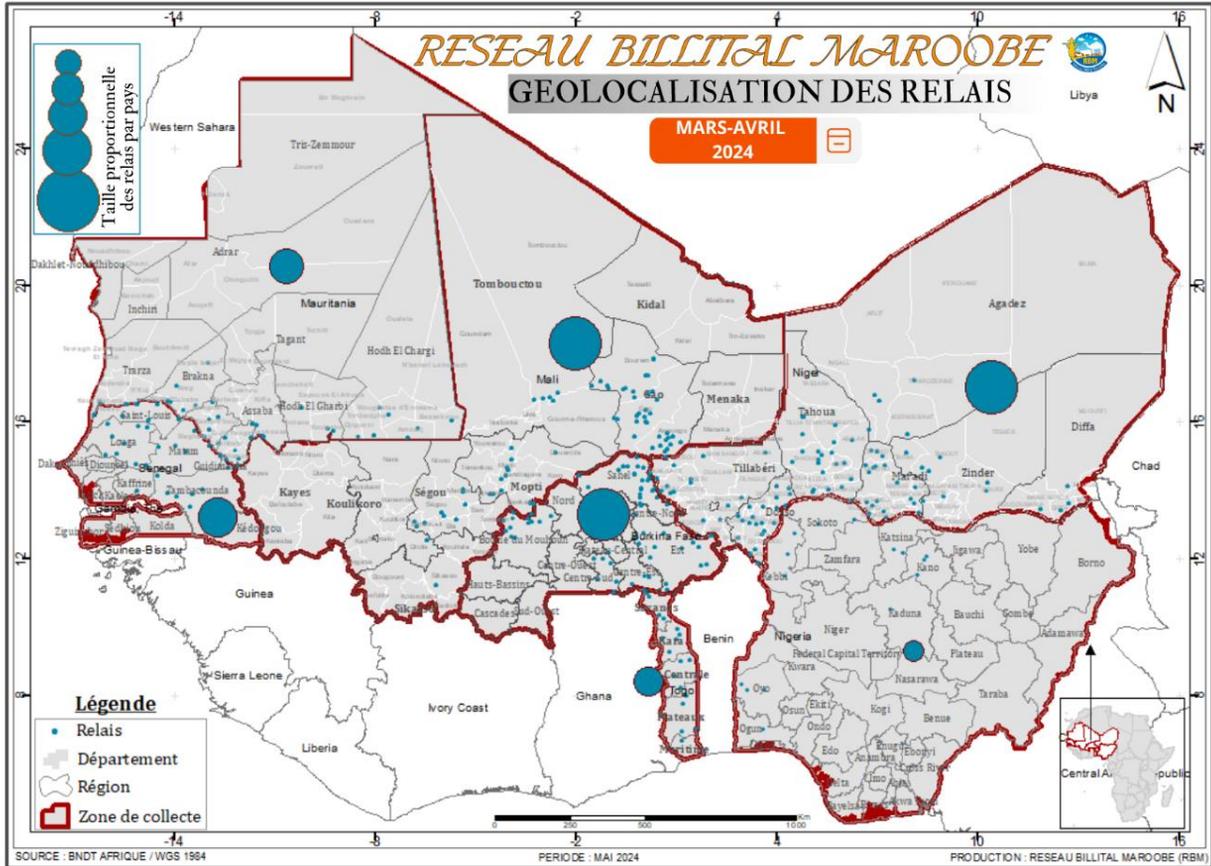


Figure n° 1 : Répartition spatiale de l'ensemble des relais dans les huit pays concernés

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DU BETAIL

CONCENTRATION DU BETAIL

Au cours de la période comprise entre mars et avril 2024, la concentration des troupeaux observée au niveau des régions et communes surveillées est jugée moyenne sur l'ensemble des pays du Sahel et des pays côtiers. Des concentrations très faibles ont été localisées dans les régions de l'Est, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso, dans les régions de Mopti et Gao au Mali, Maradi au Niger ainsi que et Tambacounda et Louga au Sénégal. Cependant, des concentrations très fortes ont été observées à Tombouctou et Ségou au Mali, Agadez, Tahoua et Tillabéri au Niger, ainsi que dans le Gorgol et Guidimaka en Mauritanie. Comparativement à la période précédente, les concentrations ont considérablement baissé en raison des mouvements à la recherche des ressources pastorales et la fuite des zones de conflits par des éleveurs déplacés.

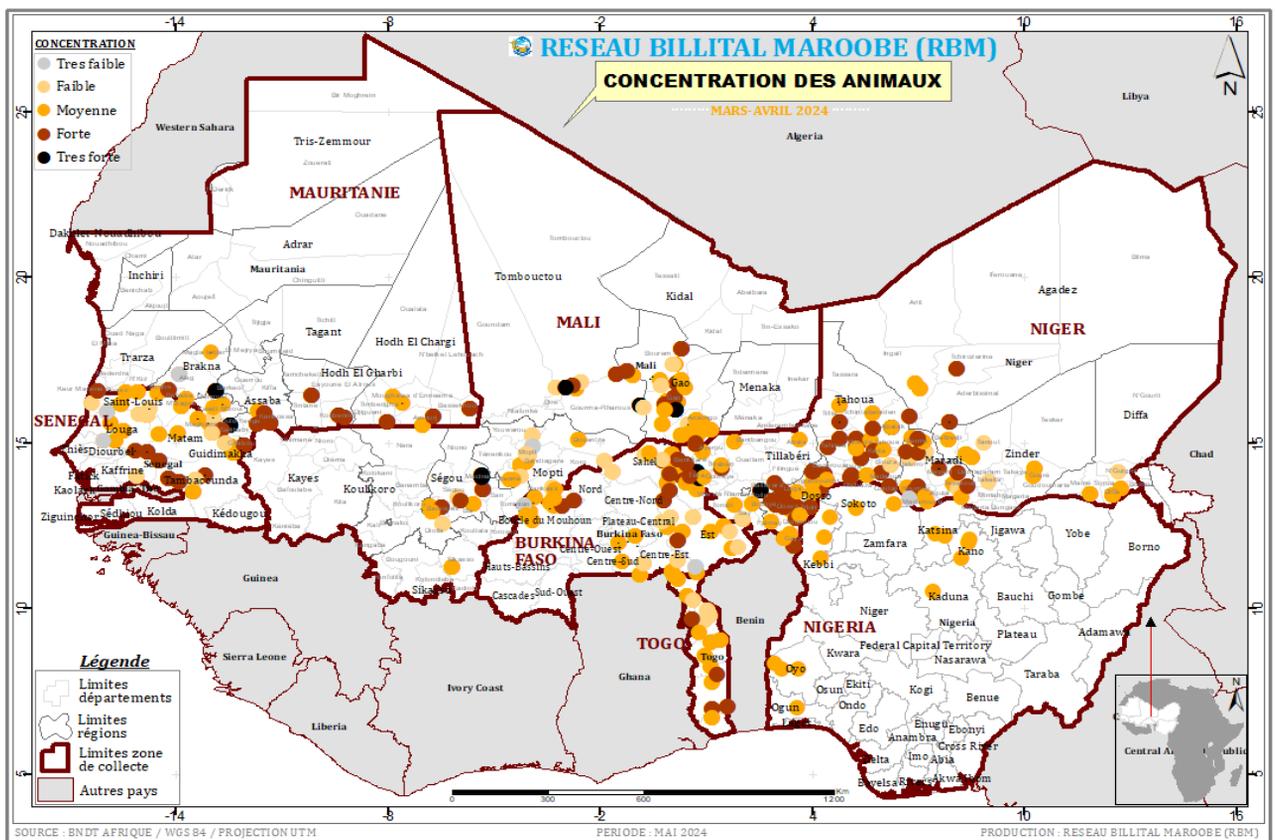


Figure n° 2 : Concentration des animaux

MOUVEMENTS DU BETAIL

Les relais ont signalé des mouvements internes et transfrontaliers d'animaux et d'éleveurs pendant la période sur l'ensemble des pays couverts par le dispositif de collecte de données. Ces déplacements ont revêtu une grande ampleur dans les sous-espaces transfrontaliers Mali, Mauritanie, Sénégal et Niger, Nigéria. L'effectif du bétail impliqué est évalué à plus de 1 600 000 têtes, toutes espèces confondues.

La volonté de se soustraire aux contraintes découlant des concentrations de bétail est à l'origine d'un départ massif de troupeaux de certains sites saturés. Ces éleveurs sont à la recherche de pâturage et de ressources en eau dans des zones où la concurrence est moins forte. Les flux les plus importants, en termes de nombre d'éleveurs et d'animaux impliqués, ont été observés dans le sous-espace Mauritanie-Mali-Sénégal. Les

sous-espaces Mali-Sénégal et Niger-Nigéria occupent les deuxièmes et troisièmes rangs. Les autres axes de transhumance transfrontalière n'ont pas encore enregistré des flux importants de bétail et d'éleveurs.

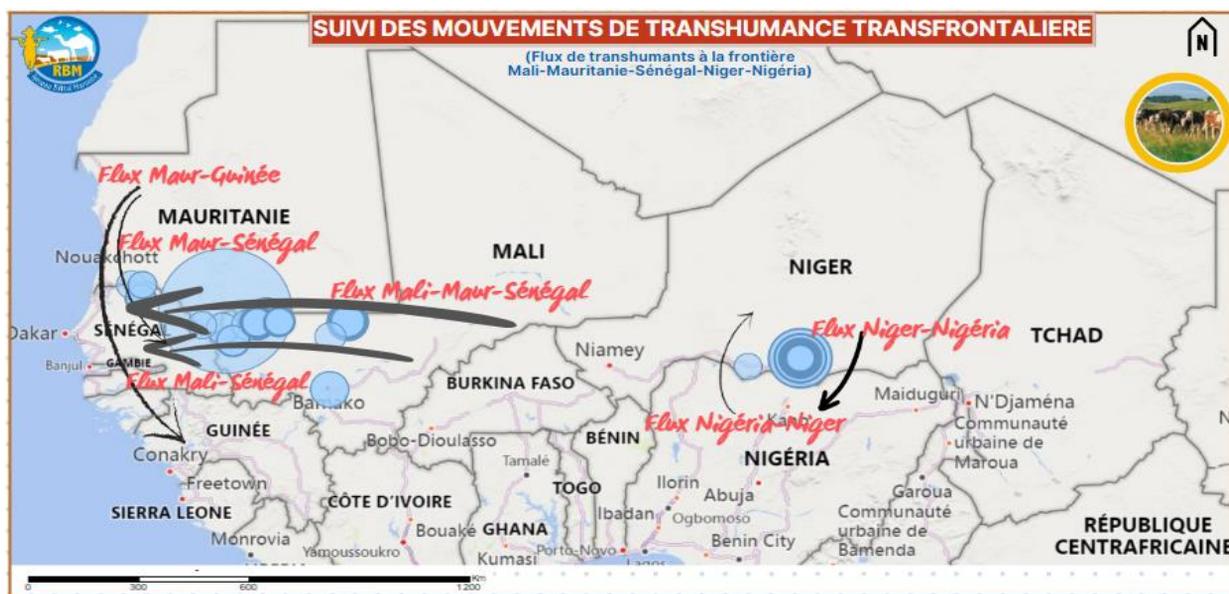


Figure n° 3 : Mouvements internes et transfrontaliers.

La situation au niveau du sous-espace Mauritanie-Mali-Sénégal est caractérisée par l'importance des flux de transhumance transfrontalière. Ces mouvements représentent plus de 56% des déplacements enregistrés dans l'ensemble de la zone pastorale et agropastorale des sept pays. Les

données statistiques relatives aux flux de transhumance transfrontalière sont indiquées dans le tableau et la figure ci-dessous.

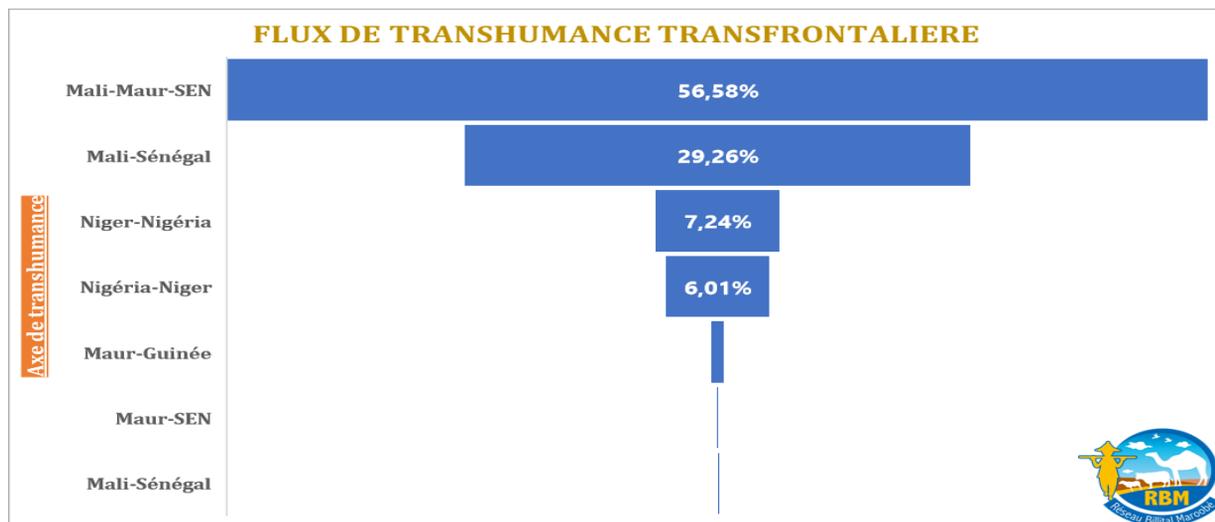


Figure n°4 : Proportion des flux transfrontaliers.

ETAT DES PÂTURAGES

La figure n°5 décrit l'état des ressources en pâturage au cours de la période de mars à avril 2024. Globalement, le disponible fourrager est insuffisant dans la plupart des régions sur l'ensemble des pays suivis. Les niveaux dominants de la disponibilité fourragère est en baisse est « moyenne à insuffisante ».

Comparativement à la période (janvier à février

2024), la disponibilité actuelle du fourrage est en grande baisse. Cette comparaison révèle que plusieurs sites sont passés d'une disponibilité très suffisante et suffisante à moyenne et d'une disponibilité moyenne à insuffisante, voire très insuffisante. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs :

- Entrée dans le pic de la soudure pastorale
- Surpâturage dans les endroits pourvus en pâturage
- Les feux de brousse

Le Niger, le Nigéria et l'espace transfrontalier Mali-Sénégal-Mauritanie souffrent particulièrement de l'insuffisance du disponible fourrager. Les relais ont rapporté aussi un déficit fourrager à Gao au Mali, à Tillabéri et Diffa au Niger, l'Est et le Sahel au Burkina Faso.

Le Tchad et le Togo ont également constaté un amenuisement de leur stock de pâturages

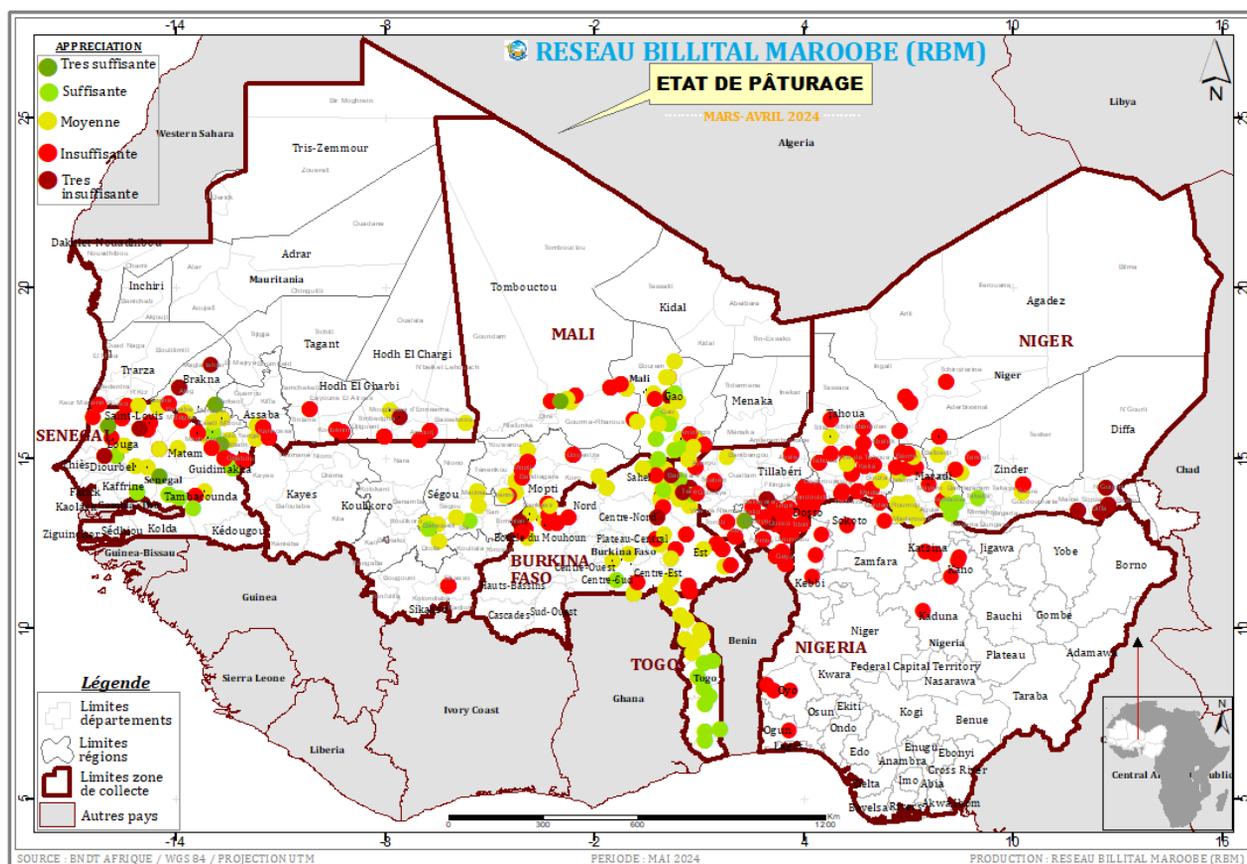


Figure n°5 : Etat du pâturage.

La disponibilité en eau d'abreuvement est jugée moyen dans l'ensemble au cours de la période de mars à avril 2024. Dans certaines régions, les fortes concentrations de troupeaux sur des sites relativement sécurisés ont impacté considérablement la disponibilité des ressources en eau.

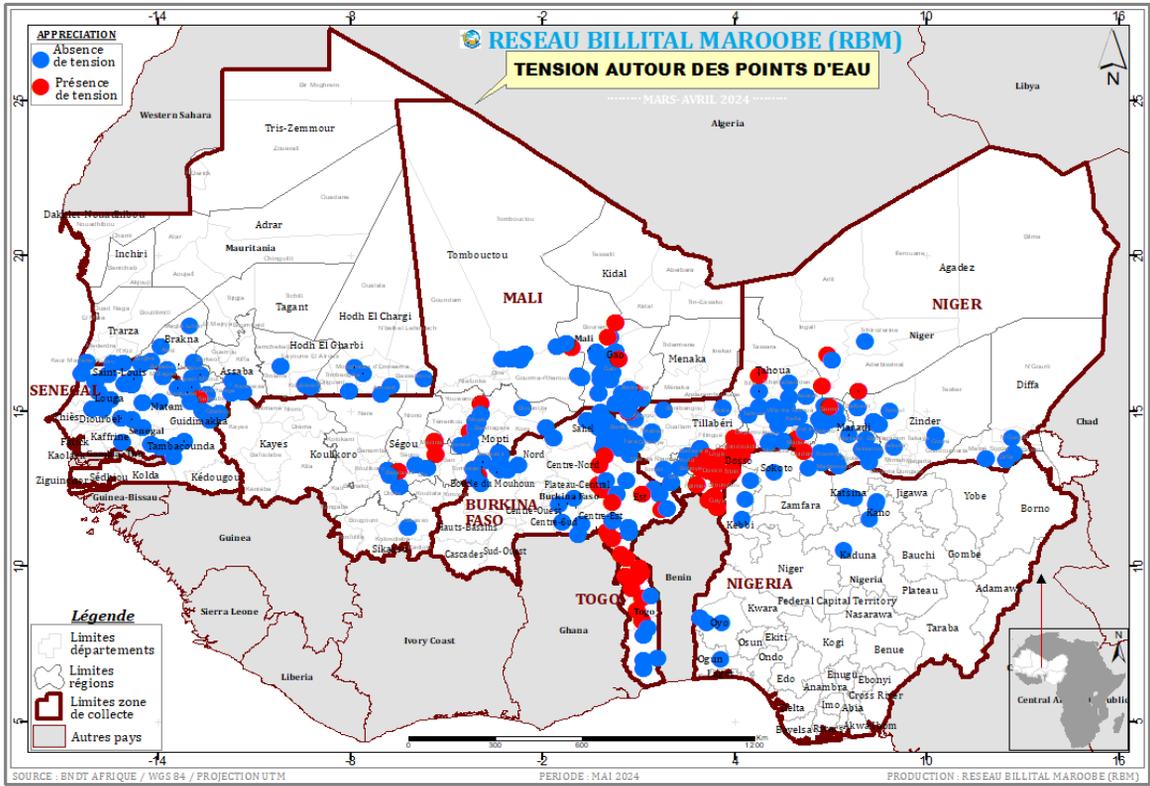


Figure n° 6 : Situation des tensions autour des points d'eau.

Comparativement à la période précédente (janvier-février 2024), la disponibilité des ressources en eau a connu une nette diminution sur l'ensemble des sites d'observation. Il apparaît clairement que l'état des ressources en eau est fonction de la période de l'année, la présence ou pas d'unités pastorales dans la zone, de la configuration de la précédente campagne d'hivernage, du niveau de concentration du bétail et des déplacements des animaux qui sont

autant de facteurs aptes à atténuer ou aggraver les conflits autour de certains points d'eau.

Cependant, le niveau de tensions reste élevé dans quelques régions : (i) Est et Boucle du Mouhoun au Burkina Faso ; (ii) Gao, Mopti et Ségou au Mali ; (iii) Agadez, Diffa, Dosso, Maradi et Tahoua au Niger, (iv) Centrale, Kara et Savane au Togo, et (v) Gorgol, Guidimakha en Mauritanie.

ETAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTE DES ANIMAUX

ETAT D'EMBOINPOINT

Au cours de la période de mars à avril 2024, l'état d'embonpoint des animaux est globalement passable. Cette appréciation tend à basculer dans le « médiocre ». Avec l'épuisement progressif des ressources naturelles et des résidus de culture, l'état d'embonpoint des animaux se dégradera de plus en plus à surtout si l'on y ajoute la perte de valeur nutritive du fourrages herbacés qui constitue des ressources alimentaires disponibles jusqu'à l'installation des premières pluies.

Le manque croissant de pâturage pendant cette saison sèche dans les pays sahéliens incite déjà de nombreux éleveurs à conduire leurs troupeaux en transhumance dans d'autres régions situées à l'intérieur du pays ou au-delà des frontières nationales.

Tous les indicateurs d'embonpoint dont les plus récurrents entre le médiocre et le bon, sont représentés dans la figure ci-dessous.

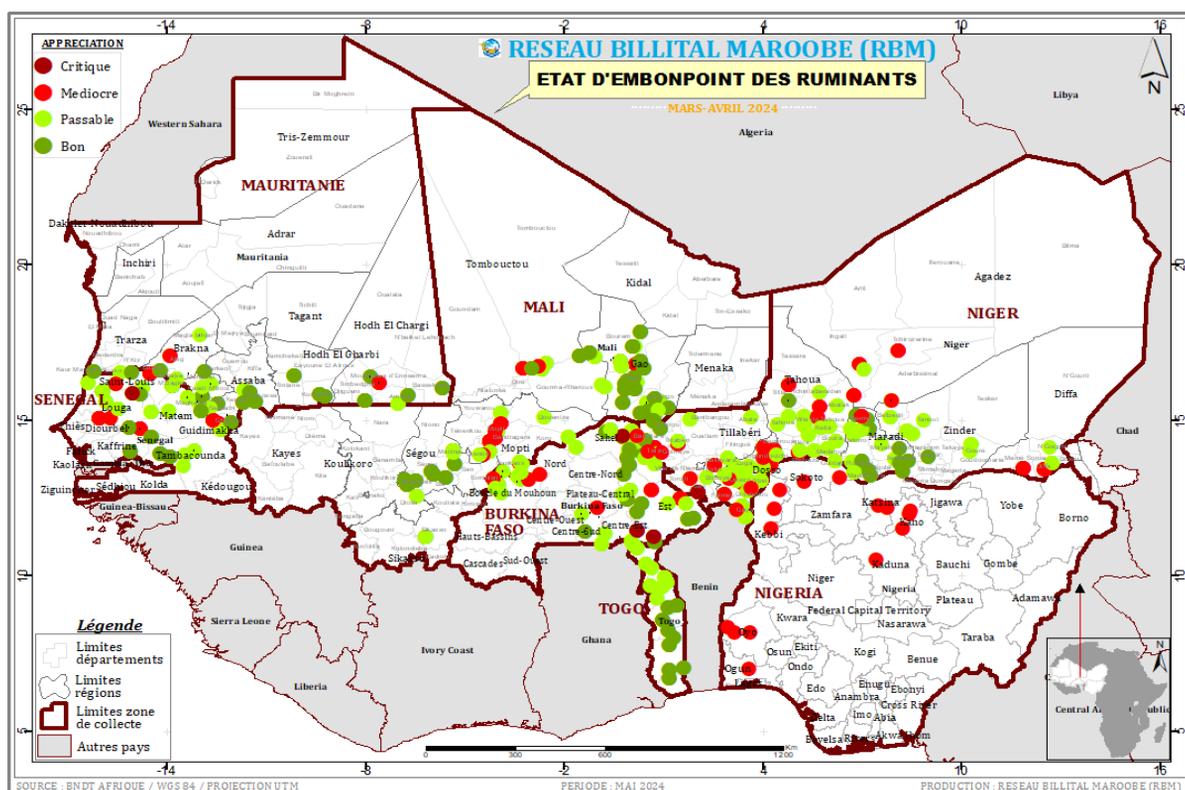


Figure n° 7 : Etat d'embonpoint sur 7 pays.

ETAT DE SANTE DES ANIMAUX

Des cas de maladies ont été observés chez les ruminants principalement localisés au Mali, au Niger et en Mauritanie pendant cette période. De l'avis des relais, l'état sanitaire des animaux est affecté par plusieurs phénomènes allant de simples épuisements, aux accidents et aux maladies pouvant entraîner des mortalités.

Le Nigeria, le Togo et le Sénégal se singularisent par la bonne santé de leurs cheptels, selon les témoignages des relais.

Nous constatons une baisse significative des cas de maladies contractée durant cette période pendant laquelle 172 cas ont été signalés. Comparativement à la période passée (janvier-février 2024), une baisse de 54,37% a été constatée avec un total de 337 cas de maladies signalés. Il y a une nette amélioration de la santé animale en cette période.

Ces maladies conjuguées ont pu entraîner la mort d'animaux dont 45% de petits ruminants contre 30% de gros ruminants. Au total 121 cas de mort signalés. Comparativement à la période passée, nous constatons naturellement une baisse du taux de mortalité de 45,9%, période à laquelle 224 cas de mort ont été signalés. La mort a touché aussi bien les petits ruminants que les gros. Les détails dans la figure suivante :

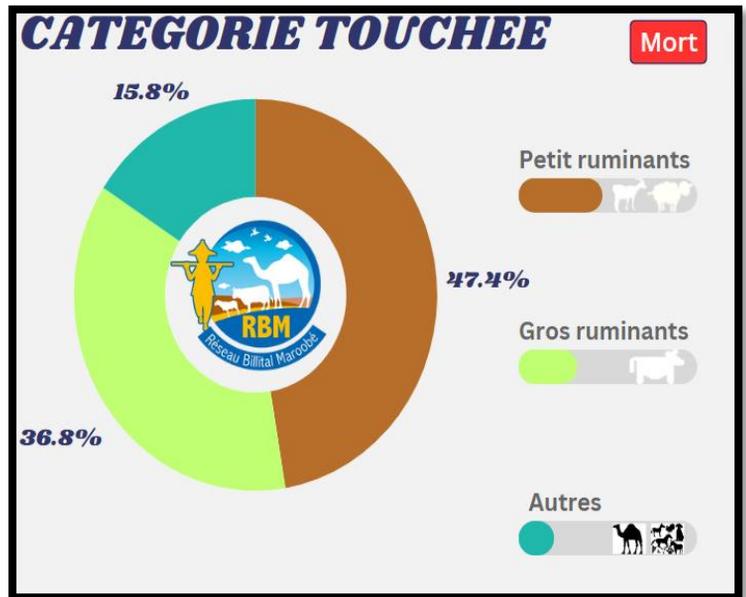


Figure n°8 : Catégorie de troupeaux décimés par les maladies.

SITUATION DES MARCHES: ACCES AUX MARCHES ET DISPONIBILITE D'ALIMENT BETAIL

ACCES AUX MARCHES

L'analyse des données relatives à l'accessibilité des marchés à bétail au niveau des zones suivies révèle qu'une très grande majorité des marchés a été accessible durant la période concernée. Cependant, au regard de la situation sécuritaire préoccupante dans plusieurs zones, les marchés deviennent

difficilement accessibles, en raison des actes violents qui y sévissent.

Comparativement à la période précédente (janvier-février), Cette période de mars à avril révèle une baisse du niveau d'accès aux marchés.

PENURIE DE L'ALIMENT BETAIL

L'analyse de la disponibilité de l'aliment bétail a révélé que 35% des localités suivies ont déclaré une pénurie durant la période, en baisse de 10% comparé à la période précédente. La persistance de la pénurie explique les prix toujours élevés des prix et l'insuffisance de l'accessibilité des éleveurs à l'aliment bétail.

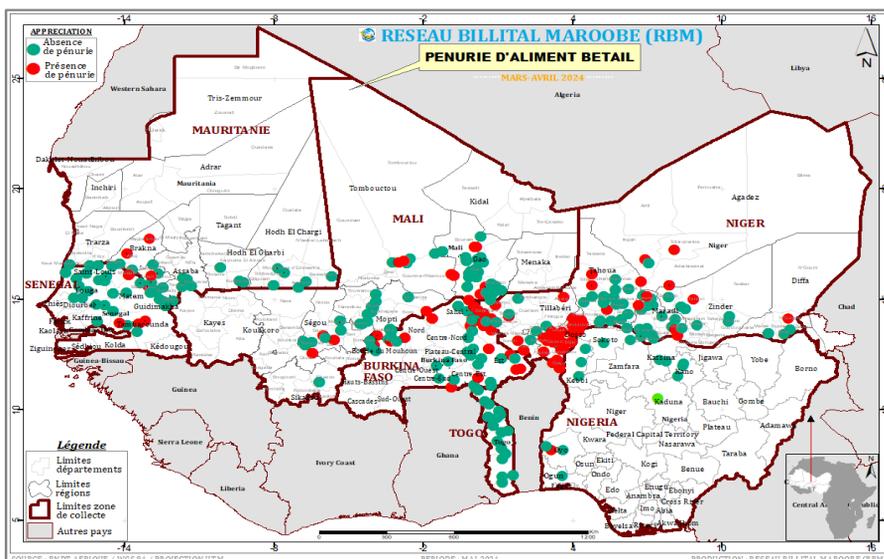


Figure n°9 : Pénurie des aliments du bétail.

Cette situation s'explique en cette période par l'inaccessibilité des zones de production par les commerçants d'aliment bétail ainsi que par l'utilisation additionnelle de l'aliment bétail des éleveurs sédentaires en complément alimentaire. La restriction de la mobilité du bétail ainsi que la diminution de la quantité de fourrage disponible accroissent la demande en complément alimentaire.

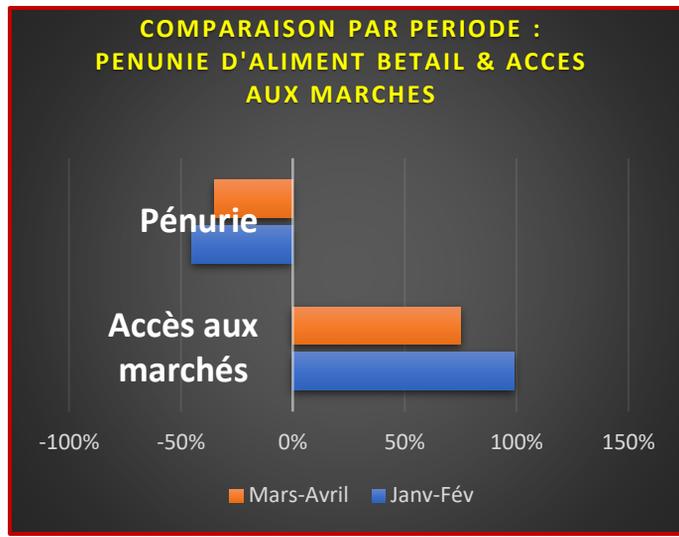


Figure n° 10 : Comparaison par période de la pénurie d'aliment et de l'accès aux marchés.

EVOLUTION DU PRIX MOYEN COMPARATIF DES PETITS RUMINANTS ET DE L'ALIMENT BETAIL

Cette figure présente les données synthétisées par période et par type de produit.

- Les prix moyens des petits ruminants (ovins et des caprins) ont connu une baisse
- Le prix moyen de l'aliment bétail a connu une augmentation
- Le prix moyen de l'ovin a bénéficié d'une diminution de -10,37%
- Le prix moyen du caprin a bénéficié d'une diminution de -10,80%
- Le prix moyen de l'aliment bétail a accusé une hausse considérable de +21,33%

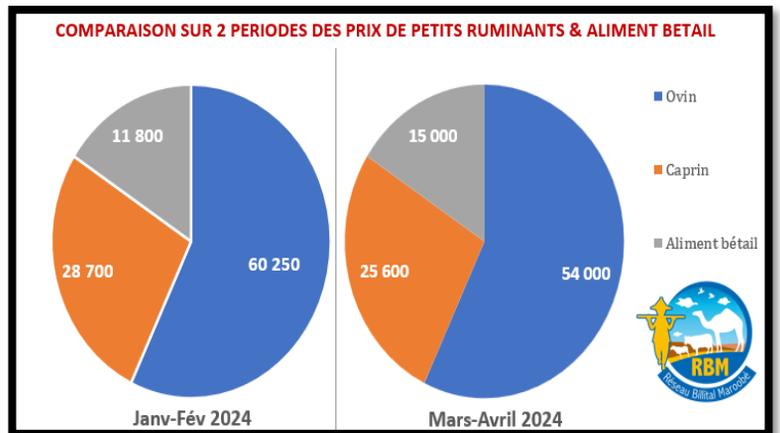


Figure n° 11 : Prix moyen comparatif du bétail et de l'aliment bétail sur 2 périodes.

EVOLUTION DU PRIX MOYEN DES DENREES ALIMENTAIRES

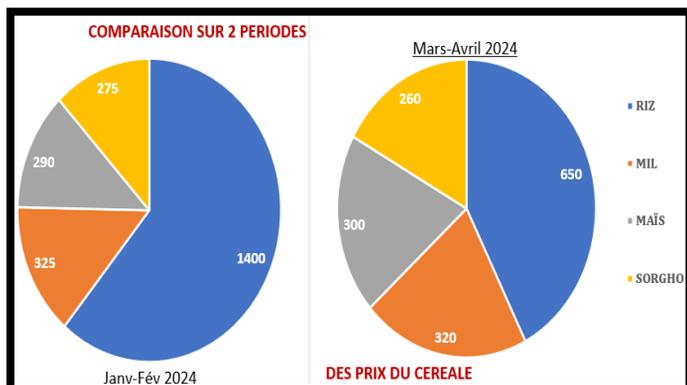


Figure n° 12 : Comparaison sur 2 périodes des prix des céréales.

La période de mars et avril a enregistré une légère baisse des prix des céréales qui restent cependant élevés. Selon les données reçues de cinq pays, la moyennes des prix se situent comme indiquée dans la figure ci à gauche

Dans le graphique ci-dessous, les grandes tendances en termes de renchérissement des prix moyens des céréales sont le riz. Dans presque tous les pays, ce produit est le plus cher. Il est suivi consécutivement du mil, du sorgho et enfin le maïs.

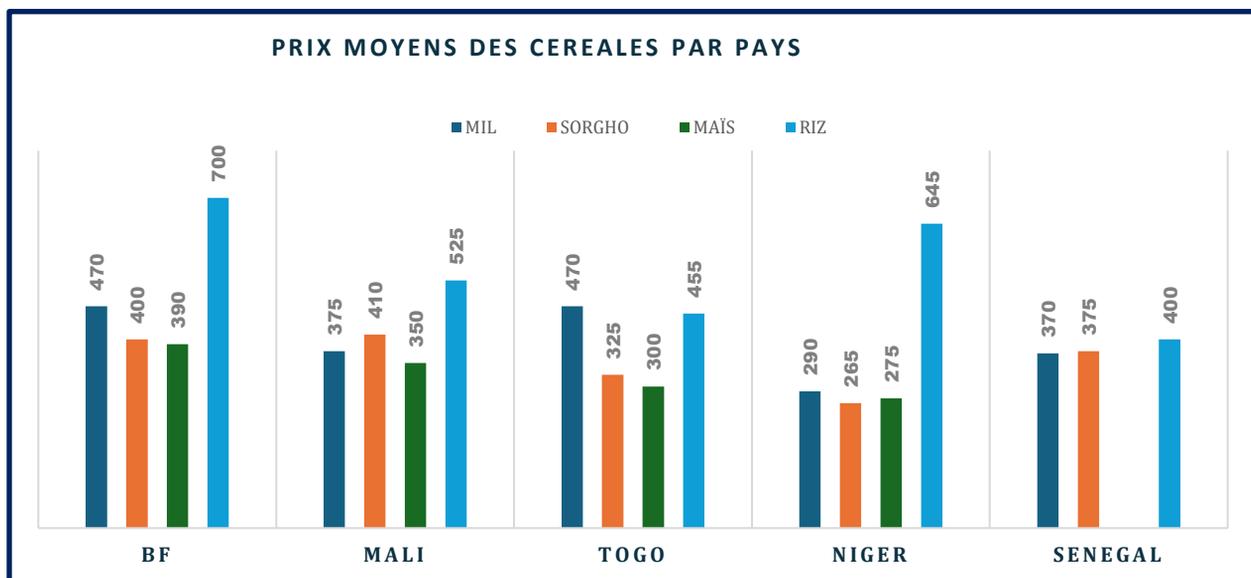


Figure n° 13 : Prix moyens comparatifs des types de céréale par pays.

En résumé, les termes de l'échange bétail/céréales restent toujours en défaveur des éleveurs. À l'échelle régionale, le revenu moyen procuré par la vente d'un caprin qui rapporte en moyenne 25 600 F CFA ne permet pas d'acheter un sac de mil de 100 kg d'une valeur moyenne régionale de 31 000 F CFA.

RESULTATS DU DISPOSITIF D'ALERTE

Le pastoralisme et la transhumance sont confrontés à des facteurs croissants de vulnérabilité liés à l'intensification des aléas agro-climatiques dans les

différents pays, à l'instabilité socio-politique, à la croissance démographique, à la montée des conflits autour de l'accès aux ressources naturelles, à l'expansion de l'insécurité, etc.

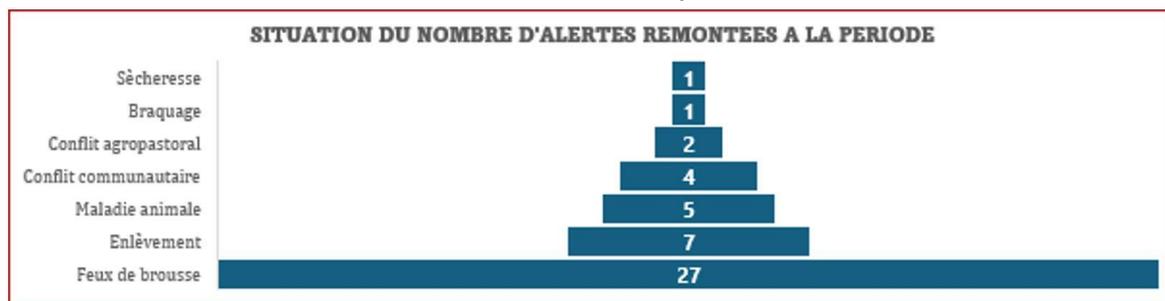


Figure n°14 : Situation du Nb d'alertes remontées

Nous précisons que la liste n'est pas exhaustive pour ce qui concerne le nombre total d'alertes dans les pays suivis. Ce sont seulement les localités où les

données ont pu être remontées à cette période qui ont été énumérées dans la figure ci-dessus.

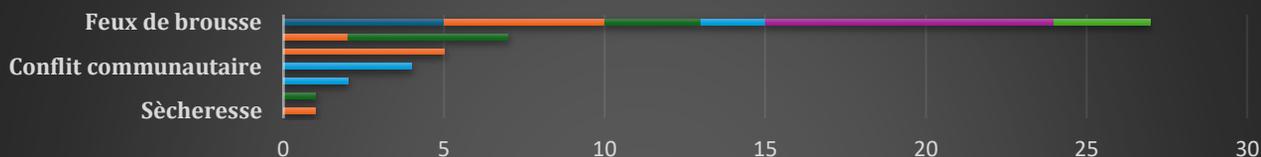
Au cours de la période considérée, 16 alertes majeurs (dont 3 alertes préventives et 13 alertes liées à des évènements de conflit et d'insécurité) ont été signalées par les relais dans plusieurs pays couverts. Ce sont en tout 6 conflits qui ont été enregistrés dont 4 conflits communautaires et 2 conflits agropastoraux, tous localisés au Bénin (cf. la figure ci-dessous).

INSÉCURITÉ ET CATASTROPHES

Dans la même période, 7 enlèvements d'animaux ont été signalés dont 4 au Niger et 2 au Mali. A cela s'ajoute 1 braquage des feux de brousse localisés (i) au Niger, (ii) au Burkina Faso, (iii) au Bénin, (iv) au Mali, (v) au Sénégal et (vi) en Mauritanie. Au cours de la période de mars à avril 2024, la majorité des régions qui ont fait l'objet de collectes de données ont été touchées par les feux de brousse. Au total 27 cas ont été observés dans 5 pays, dont 2 au Niger, 3 en Mauritanie, 5 au Burkina Faso, 6 au Mali, 9 au Sénégal et 2 au Bénin. Encore 2 enlèvements d'animaux et une sécheresse observée à Gao au Mali (ii) ainsi que des 4 maladies animales détectées à Mopti.

Comparativement à la période précédente (71 cas de feux de brousse), on constate une amélioration et une baisse significative du nombre de feux de brousse. Ces feux ont affecté des superficies moyennes et ravagé des étendues de pâturage. La figure n° 7 ci-dessous indique la localisation des feux de brousse. La dégradation de la situation sécuritaire est préoccupante, notamment dans la zone du Sahel mais aussi de plus en plus dans les pays côtiers. Les déplacements sont devenus très dangereux dans les espaces frontaliers. La figure ci-dessus présente le niveau d'alerte et d'insécurité des troupeaux.

SITUATION DES ALERTES PAR PAYS



	Sècheresse	Braquage	Conflit agropastoral	Conflit communautaire	Maladie animale	Enlèvement	Feux de brousse
BF	0	0	0	0	0	0	5
MALI	1	0	0	0	5	2	5
NIGER	0	1	0	0	0	5	3
BENIN	0	0	2	4	0	0	2
SEN	0	0	0	0	0	0	9
MAUR	0	0	0	0	0	0	3

■ BF ■ MALI ■ NIGER ■ BENIN ■ SEN ■ MAUR

Figure n° 15 : Situation des alertes par pays.

Cette figure relate qu'à cette période les feux de brousse font l'objet du plus grand nombre d'alerte suivit par les évènements d'enlèvements et vols du bétail qui ont concerné 2 pays. La fréquence des autres alertes est unique par pays. La figure ci-dessous nous présente une représentation par entité géographique

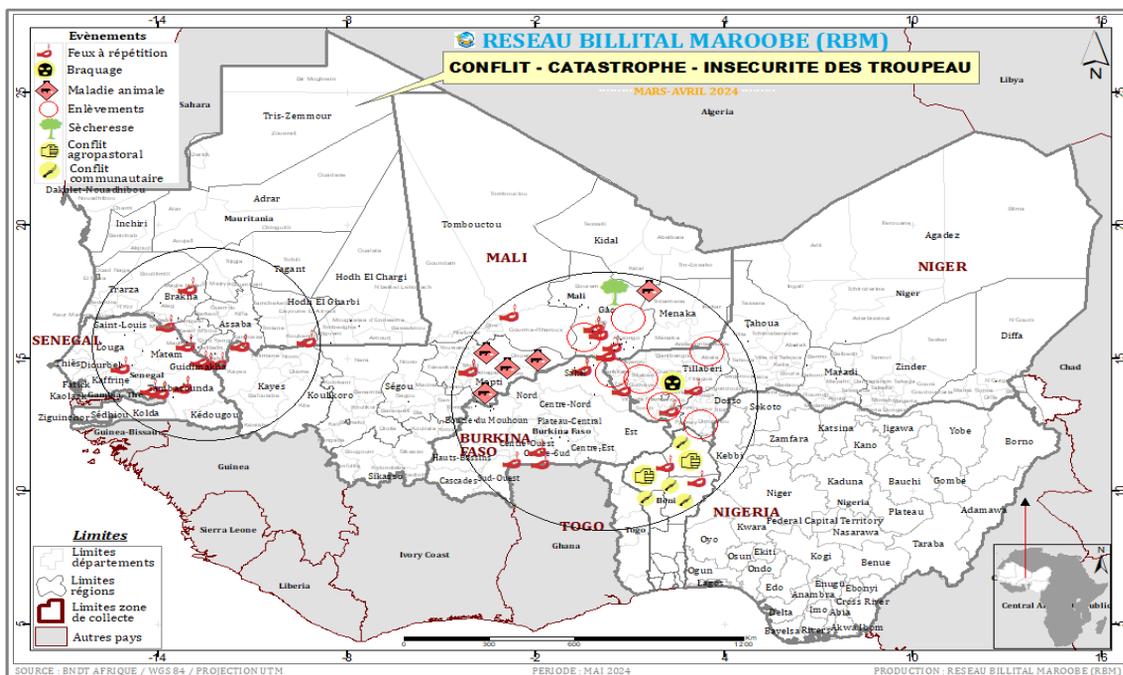


Figure n° 16 : Projet de présentation du niveau d'alerte et d'insécurité.

ENCADRES SUR LES ALERTES DE LA PERIODE

1

La crise sécuritaire persiste au Sahel et continue d'entraîner des mouvements des populations, même si des retours de déplacés sont de plus en plus enregistrés par endroits. En mars 2024, 3 046 874 personnes déplacées sont enregistrées dans le Sahel central et le Liptako-Gourma, dont 69% pour cent au Burkina Faso, et 6 041 927 personnes déplacées dans le bassin du Lac Tchad dont 74 pourcents au Nigeria (IOM).

Les moyens d'existence, les activités en lien avec les marchés, le commerce, les mouvements de transhumance ainsi que l'accès aux services sociaux de base sont fortement perturbés dans ces zones. On observe de plus en plus un déversement crise sécuritaire vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin) qui font face à un nombre croissant de personnes réfugiées arrivant du Sahel. En mars 2024, ces derniers ont accueilli un total de 118 249 personnes

La principale alerte qui nous a été remontée cette période concerne la zone frontalière entre le Tchad et le Soudan qui est submergée en ce moment par l'arrivée des vagues de réfugiés fuyant la guerre civile au Soudan. Un encadré ci-dessous fait le point sur cette situation d'alerte.



La zone frontalière entre le Tchad et le Soudan est submergée par l'arrivée des vagues de réfugiés fuyant la guerre civile au Soudan dont le nombre dépasse 1 580 000 personnes, selon les données publiées par le Haut-Commissariat aux Réfugiés à la fin de l'année 2023. Face à l'afflux massif de ces réfugiés, les camps sont surpeuplés et les sites d'accueil se multiplient dans les localités situées dans les provinces de Sila, du Ouaddaï et de Wadi Fira (cantons de Molou, de Guerné, de Koufroun, de Yakota, de Borota, de Koumogo et zone d'Adré). Avec l'arrivée des troupeaux de bovins et de petits

ruminants appartenant aux réfugiés, les ressources pastorales ont été épuisées précocement. Cela a contraint une partie des éleveurs autochtones à conduire leurs animaux en transhumance dans les provinces voisines. Selon les estimations des services locaux chargés de l'élevage, le cheptel appartenant aux 2 369 éleveurs restés sur place comprennent 42 424 têtes de bovins, 80 414 têtes d'ovins et 21480 têtes de caprins. Ces animaux font face actuellement à une grave pénurie de ressources fourragères et hydriques.



Une pénurie sévère de ressources pastorales impliquant dans plusieurs zones, des départs précoces en transhumance



Les résultats de l'analyse faite en mars 2024 dans le cadre du Cadre Harmonisé indiquent que la situation pastorale de la région est marquée par des déficits fourragers auxquelles s'ajoutent des difficultés d'accès aux couloirs de transhumance. Une telle situation a entraîné une période de soudure pastorale précoce dans plusieurs pays comme le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

Dans les départements de Falmey et Boboye (région de Dosso, au Niger), des départs massifs en transhumance ont été enregistrés dès le début du mois de mai 2024. Des caravanes de transhumants répartis en plusieurs groupes appelés « Dirka » placés sous la coordination de leaders éleveurs (« Gaarso ») sont partis de plusieurs villages (Sirakatoun, Bassi, Roji, Tonkossaré et Loudouwoy), avec un cheptel dont l'effectif est estimé à 1 600 têtes de gros ruminants. Ces transhumants se sont dirigés vers la zone du parc du W. Il est à craindre que l'incursion des animaux dans cette aire protégée soit à l'origine d'un certain nombre de problèmes, notamment des conflits avec le personnel chargé de la conservation et les patrouilles militaires qui sont effectuées à la périphérie du parc par les armées du Bénin et du Niger. Il convient de rappeler qu'en 2023, quatre pasteurs transhumants ont été tués par des militaires et leurs animaux ont été dispersés.

Des mouvements de transhumance précoce ont été également observés dans la zone frontalière Niger-

Bénin-Nigeria où les éleveurs sont confrontés à des difficultés découlant de la dégradation des terres et des ressources végétales, ainsi qu'à l'annexion des zones fertiles par les cultures irriguées. Cette situation engendre un manque croissant de pâturage qui a conduit les éleveurs à développer des stratégies d'adaptation basées principalement sur le repli dans la zone du parc du W.

Les communes de Tanga (Centre-Est du Burkina Faso) et de Tounouga (département de Gaya au Niger) sont les principales zones de départ des transhumants qui cherchent à regagner la zone de l'île des oiseaux (Bénin), avec un cheptel estimé à environ 4 000 têtes de bovins et d'ovins. Ces troupeaux vont séjourner dans cette zone en attendant la récolte des parcelles irriguées, avant de revenir dans leurs terroirs pour y pratiquer la vaine pâture.

Au Niger, plusieurs localités du département de Gaya (Sambéra et Yélou) ont connu des départs prématurés en transhumance de quelques 200 familles d'éleveurs avec 2 500 têtes de gros et petits ruminants en direction du Bénin. Ils se sont installés dans la vallée de Garou, par suite d'un blocage des troupeaux par les services techniques béninois qui ont empêché les transhumants de progresser vers la partie Sud du pays. Compte tenu de la forte concentration des animaux dans la vallée de Garou, les ressources fourragères se sont épuisées et les animaux connaissent actuellement des difficultés d'alimentation.



CONCLUSIONS

Les initiatives développées par le RBM au cours de la période considérée ont permis d'enregistrer des acquis multiformes en ce qui concerne

- La formation des relais au Burkina Faso, au Mali et au Niger sur la collecte de données en ressources naturelles et l'alimentation de la base de données de la veille pastorale,
- La formation des relais et sentinelles pour la cartographie, le comptage et la collecte de données sur la veille pastorale dans le Nord de la Côte d'Ivoire,
- La formation d'animateurs endogènes pour le projet de renforcement de la résilience des agropasteurs dans les régions du Sahel, du nord et l'est au Burkina Faso,
- La vaccination de centaines de têtes d'animaux au Niger et au Mali,
- L'appui aux éleveurs pour l'obtention des CIT au Niger,
- Le soutien de milliers de personnes au Niger y compris des femmes en majorité pour l'obtention de leurs cartes d'identité, l'implantation de forages pastoraux au Niger, Burkina Faso, Mali.

Quoiqu'importants, ces acquis ne doivent pas faire perdre de vue le fait qu'il reste encore des efforts considérables à fournir. En effet, la persistance de termes de l'échange défavorables à l'élevage fait peser une forte pression sur les budgets des ménages pastoraux et tend à réduire leurs capacités de résilience. Face à de tels défis, il s'avère indispensable d'impulser une dynamique de concertation, afin de permettre aux acteurs de développer une réflexion concertée sur des solutions idoines. Pour qu'elles soient réellement efficaces, ces solutions devraient s'intégrer dans un plan d'action de réponse adéquate et inclusive qui devrait être aligné sur les priorités définies par les pays.

RECOMMANDATIONS

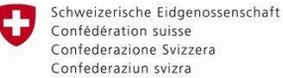
Dans l'immédiat, il conviendrait de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- Mettre en place un programme sous-régional pour atténuer les risques de déficit fourrager et protéger les moyens d'existence des ménages vulnérables les plus exposés de quelques pays ciblés ;
- Consolider le dispositif de surveillance pastorale ;
- Renforcer l'équipe de la veille pastorale en se déportant sur d'autres régions qui présentent des difficultés et des besoins similaires et par conséquent renforcer le maillage cartographique ;
- Inclure dans le questionnaire de la veille pastorale, une ligne de réponse sur les pathologies animales tout en associant des auxiliaires vétérinaires ;
- Poursuivre et augmenter l'assistance humanitaire au profit des éleveurs vulnérables ;
- Inclure l'aliment bétail dans les chaînes d'approvisionnement des zones d'insécurité ;
- Assurer la fourniture des aliments du bétail à un prix subventionné.

Réalisé avec l'appui technique et financier



Investir dans les populations rurales



Direction du développement
et de la coopération DDC



TROIS FRONTIÈRES

INFORMATIONS ET CONTACTS



WWW.MAROUBE.COM



+22720741199

ADRESSE: DAR ES-SALAM NIAMEY